

RÉPERTOIRE DES DISPOSITIFS SANTÉ PRÉCARITÉ

TERRITOIRE DE SANTÉ DE LA MANCHE (50)



SOMMAIRE

Addictologie

CSAPA - Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie	p. 4
CAARUD - Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues	p. 8

Accès aux soins et aux droits

PASS - Permanences d'Accès aux Soins de Santé	p. 13
Permanences d'Accès aux Soins de Santé – Dentaire	p. 16
UC-IRSA - Centre de Prévention et de Santé Publique	p. 19

Hébergement « santé – précarité »

LHSS - Lits Halte Soins Santé	p. 23
ACT - Appartements de Coordination Thérapeutique	p. 27

Psychiatrie / Santé mentale

EMPP - Equipes Mobiles Psychiatrie Précarité	p. 32
--	-------

Interprétariat / Médiation culturelle

Terrapsy - Psychologue sans Frontières	p. 36
Médiation Santé Gens du Voyage	p. 39

Dépistages

CeGIDD - Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des infections par les VIH, hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles	p. 43
CLAT - Centre de Lutte Anti-Tuberculose	p. 46

ADDICTOLOGIE



CSAPA – CENTRES DE SOINS, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION EN ADDICTOLOGIE

Pour quel public ?

Les CSAPA s'adressent à :

- toute personne, mineure ou majeure, présentant une consommation à risque, un usage nocif ou une dépendance à une substance psychoactive (alcool, tabac, médicaments, drogues illicites) ;
- les personnes concernées par une addiction sans produit (jeux d'argent, jeux vidéo, usage excessif d'écrans, etc.) ;
- les personnes exposées à des risques sanitaires ou sociaux du fait de leur consommation, même sans démarche de soin initiale ;
- les jeunes de 12 à 25 ans, via les Consultations Jeunes Consommateurs (CJC), pour un accompagnement précoce et adapté ;
- l'entourage (famille, proches) des personnes concernées, qui peut bénéficier d'un soutien spécifique.

Quelles missions ?

Les CSAPA sont des structures médico-sociales pluridisciplinaires assurant :

- **un accueil anonyme, gratuit et inconditionnel**, en ambulatoire ou parfois en résidentiel ;
- **l'évaluation médicale, psychologique, sociale et éducative** de la situation de la personne ;

CSAPA – CENTRES DE SOINS, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION EN ADDICTOLOGIE

- **la prise en charge globale** : soins médicaux, accompagnement psychologique, soutien social et éducatif ;
- **la prévention et la réduction des risques et des dommages** liés aux consommations ou aux comportements ;
- **la prescription et la délivrance de traitements de substitution aux opiacés (TSO)** ;
- **l'orientation vers d'autres dispositifs adaptés** (hospitalisation, logement, insertion, etc.) ;
- **des consultations avancées** dans des lieux partenaires (CHRS, missions locales, établissements scolaires, etc.) pour aller vers les publics éloignés du soin ;
- **un appui et un conseil aux professionnels** confrontés à des situations d'addiction.

Les CSAPA peuvent intégrer des **Consultations Jeunes Consommateurs (CJC)** comme dispositif spécifique offrant un espace d'écoute, d'évaluation et d'accompagnement précoce, dans une approche bienveillante et non stigmatisante, souvent en lien avec les établissements scolaires, les missions locales ou les structures jeunesse.

Qui peut orienter vers un CSAPA ?

L'accès peut être spontané ou sur orientation par :

- les professionnels des secteurs sanitaire, social, médico-social, éducatif, judiciaire ;
- les médecins généralistes, les pharmacies, les établissements scolaires ou universitaires ;
- les services sociaux ou les structures d'insertion.

CSAPA – CENTRES DE SOINS, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION EN ADDICTOLOGIE



Annuaire

📍 AVRANCHES (50300)

CSAPA

🏠 24 Avenue du Quesnoy

📞 02.33.58.63.04

✉️ csapa.avranches@addictions-france.org

📍 CARENTAN (50500)

CSAPA des VEYS

Fondation Bon Sauveur de la Manche

🏠 2 rue de l'Ancien Canal

📞 02.33.71.64.30

✉️ csapa.carentan@fbs50.fr

📍 CHERBOURG (50100)

CSAPA PRESQU'ÎLE

Fondation Bon Sauveur de la Manche

🏠 12 rue de Franche Comte

📞 02.33.10.03.03

✉️ csapa.presquile@fbs50.fr

📍 COUTANCES (50200)

CSAPA COUTANCES

Fondation Bon Sauveur de la Manche

🏠 27 rue des Teintures

📞 02.33.47.40.07

✉️ csapa.epidaure@fbs50.fr

📍 SAINT-LÔ (50000)

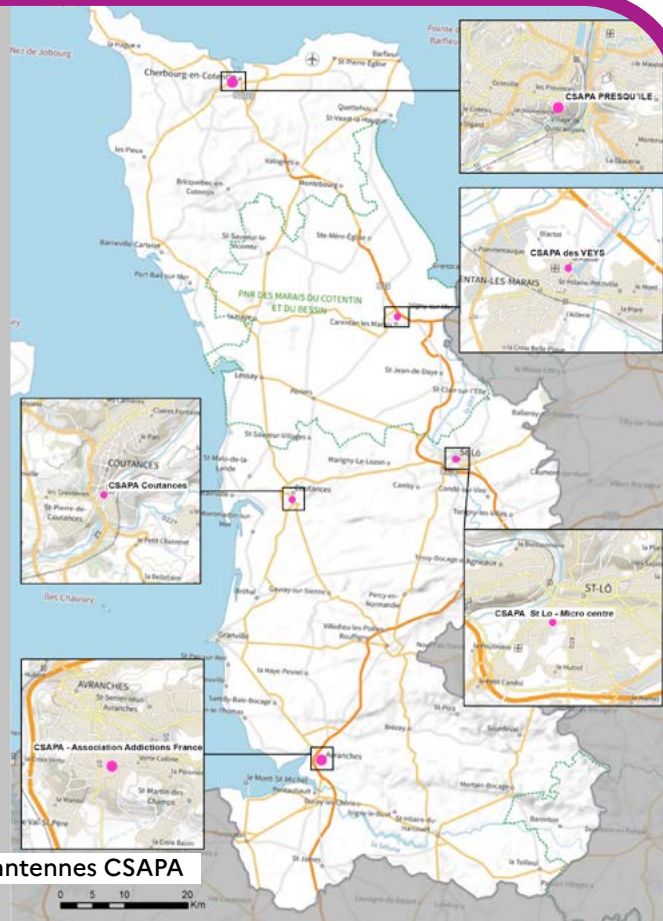
Micro centre CSAPA St Lô

Fondation Bon Sauveur de la Manche

🏠 5 rue de Baltimore

📞 02.33.77.74.74

✉️ microcentre.csapa@fbs50.fr



CAARUD - CENTRES D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉDUCTION DES RISQUES POUR USAGERS DE DROGUES

Pour quel public ?

Les CAARUD sont des établissements médico-sociaux qui s'adressent aux personnes consommatrices de drogues, qu'elles soient engagées ou non dans une démarche de soin. Ils accueillent en priorité les usagers les plus vulnérables et marginalisés, souvent exposés à des risques sanitaires (infections comme le VIH ou l'hépatite C, surdoses, etc.) et sociaux (précarité, isolement, rupture de droits).

Quelles missions ?

Les CAARUD ont pour mission de réduire les risques et les dommages liés aux consommations de substances psychoactives. Ils proposent :

- **un accueil anonyme, inconditionnel et gratuit**, en journée, en ambulatoire. Certains CAARUD disposent également d'unités mobiles pour aller à la rencontre des publics éloignés des structures classiques ;
- **la distribution de matériel de prévention** (kits d'injection, de sniff, de consommation à moindre risque, préservatifs, autotests, etc.) ;
- **l'information et le conseil** sur les produits, les pratiques, les risques et les stratégies de réduction des risques ;
- **l'accompagnement vers les soins**, y compris les soins somatiques, psychiatriques et addictologiques ;

CAARUD - CENTRES D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉDUCTION DES RISQUES POUR USAGERS DE DROGUES

- **le soutien à l'accès aux droits sociaux** (couverture maladie, aides sociales, etc.), au logement, à l'emploi ou à la formation ;
- **des actions de médiation sociale et de proximité**, comme le travail de rue, les interventions en milieu festif ou en squat ;
- **la participation des pairs** (usagers ou ex-usagers formés) dans les actions de prévention et d'accompagnement.

Qui peut orienter vers un CAARUD ?

Toute personne peut s'y présenter spontanément. Par ailleurs, les professionnels des secteurs sanitaire, social, médico-social, éducatif, judiciaire, ainsi que les pharmacies peuvent orienter vers un CAARUD.

Dispositif complémentaire

Les équipes mobiles de CAARUD sont des équipes pluri professionnelles rattachées au CAARUD, qui ont pour mission d'aller vers les usagers de drogues les plus marginalisés pour assurer des actions de prévention, de réduction des risques et d'orientation dans les lieux habituellement fréquentés par eux (maraudes de rue, squats, milieux festifs, hébergements d'urgence, milieu rural ou semi-rural...).

CAARUD - CENTRES D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉDUCTION DES RISQUES POUR USAGERS DE DROGUES



Annuaire

CHERBOURG (50100)

CAARUD

Fondation Bon Sauveur de la Manche

 6 rue Becquerel

 06.64.57.12.73

 caarud@fbs50.fr

SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS AVRANCHES (50300)

CAARUD Sud Manche

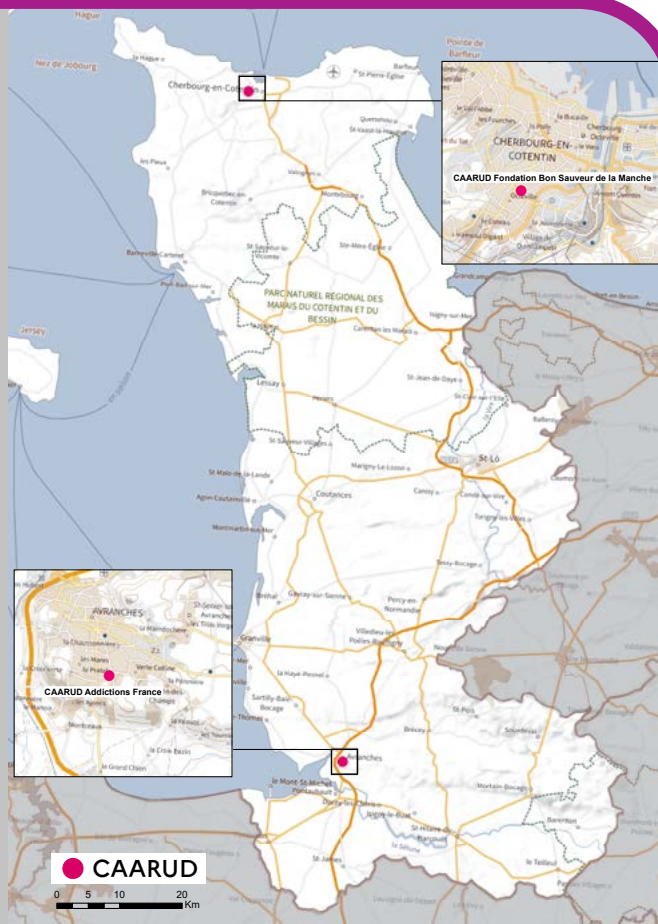
Association Addictions France

 24 avenue du Quesnoy

 02.33.58.63.04

 06.70.36.76.39

 caarud.avranches@addictions-france.org





PASS - LES PERMANENCES D'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ

Pour quel public ?

La PASS (PASS généraliste ou somatique) est un dispositif de prise en charge médico-sociale destiné à accueillir toutes personnes en situation de précarité présentant une difficulté d'accès aux soins et aux droits.

La PASS facilite l'accès aux droits et aux soins. Elle permet une évaluation de la situation sanitaire et sociale de la personne, un accès à une consultation médicale, à une prise en charge en soins infirmiers, à un plateau technique et à la délivrance de médicaments.

La PASS permet à tout patient d'être accompagné dans son parcours de soins pour réaliser des démarches, entrer en contact avec des professionnels soignants, aider à l'observance ou la compliance des traitements, accéder à l'offre de soins de droit commun et de bénéficier d'une continuité des soins.

Quelles missions ?

Les missions d'appui aux PASS sont positionnées sur des territoires ruraux ou semi ruraux. Leur mission principale est l'accès aux droits et aux soins de publics précaires. Leurs interventions reposent notamment sur l'« aller vers » pour repérer les personnes avec des besoins non exprimés (non recours). Elles favorisent la coordination des acteurs impliqués dans la prise en charge des personnes pour un retour vers les dispositifs de droit commun dans les meilleurs délais. Texte concernant uniquement les livrets d'Evreux/Dieppe.

PASS - LES PERMANENCES D'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ



Annuaire

📍 AVRANCHES (50300)

PASS du Sud Manche
Centre Hospitalier Avranches Granville

🏠 59 rue de la Liberté

📞 07.89.24.47.42

✉️ pass@ch-ag.fr

📍 CHERBOURG (50100)

PASS de Cherbourg
Centre Hospitalier Public du Cotentin

🏠 BP 208

📞 02.33.20.75.77

📞 07.57.54.53.67

✉️ pass@ch-cotentin.fr

📍 SAINT-LÔ (50000)

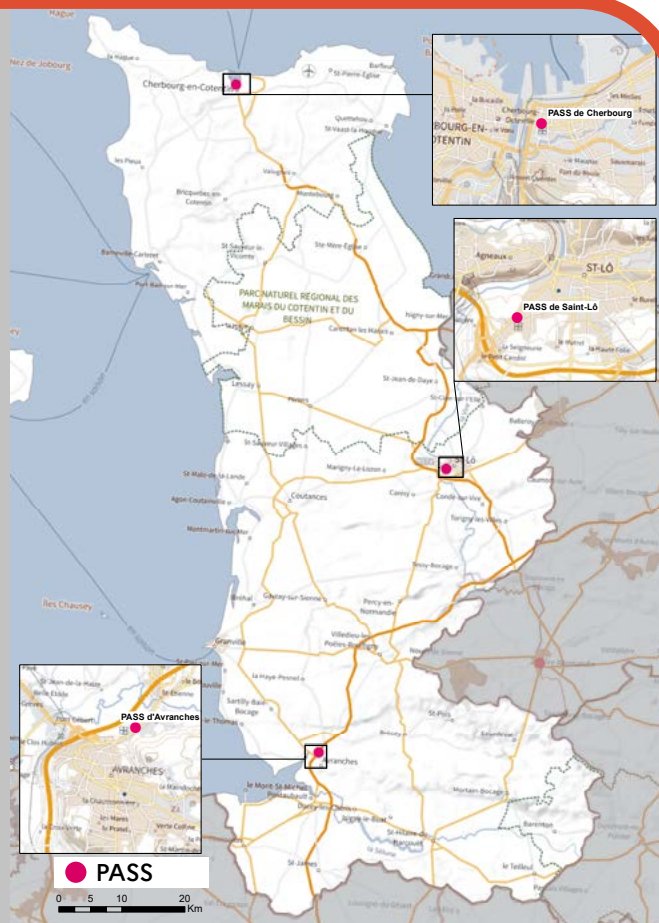
PASS Centre Manche
Centre Hospitalier Memorial

🏠 715 rue Henri Dunant

📞 02.33.06.30.51

Permanences Carentan/ Coutances : 06.88.40.76.58

✉️ pass@ch-stlo.fr



LES PERMANENCES D'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ - DENTAIRE

Pour quel public et quelles missions ?

La PASS dentaire propose des consultations de soins bucco-dentaires aux personnes présentant des difficultés d'accès aux soins du fait de l'absence de couverture sociale, de leurs conditions de vie ou de leurs difficultés financières.

L'orientation vers la PASS dentaire est réalisée par la PASS somatique du même établissement hospitalier. Le parcours de soins est coordonné à partir d'une évaluation médico-sociale avec un travailleur/euse social(e) et un(e) infirmier(e). L'orientation vers la PASS dentaire est réalisée par la PASS somatique à partir de l'évaluation sanitaire et sociale faite par le travailleur/euse social(e) et l'infirmier(e) qui coordonne le parcours de soins de la personne pour une prise en charge globale de sa santé.

LES PERMANENCES D'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ - DENTAIRE



Annuaire

CHERBOURG (50100)

PASS Dentaire de Cherbourg
Service d'Odontologie du Centre Hospitalier Public
du Cotentin

 BP 208

 02.33.20.75.77

 07.57.54.53.67

 pass@ch-cotentin.fr

VALOGNES (50700)

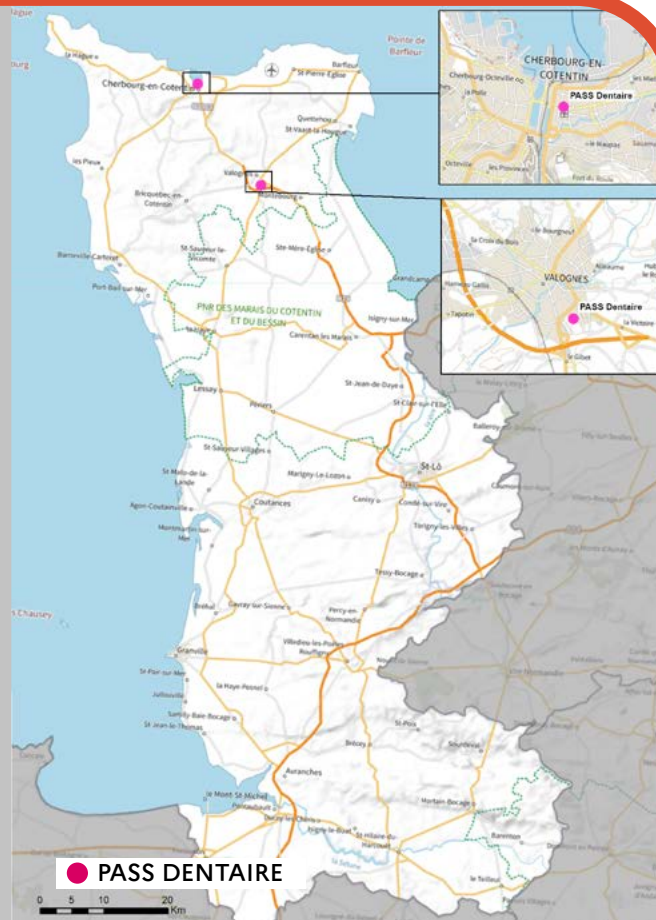
PASS Dentaire de Valognes
Service Consultations Externes de l'Hôpital
Simone Veil

 1 avenue du 8 mai 1945

 02.33.20.75.77

 07.57.54.53.67

 pass@ch-cotentin.fr



Pour quel public ?

L'UC-IRSA est un établissement qui offre à tous les assurés du régime général, à partir de 16 ans des examens de santé totalement pris en charge par l'assurance maladie. Le contenu de l'examen de santé est adapté à chaque étape de la vie.

Quelles missions ?

Cet examen de santé permet aux personnes vues en consultation médicale de faire le point sur leur santé avec une équipe médicale de prévention et d'obtenir des conseils personnalisés.

L'UC-IRSA a également pour mission le développement de la médecine préventive, de la santé publique et de la promotion de la santé.

UC-IRSA - CENTRE DE PRÉVENTION ET DE SANTÉ PUBLIQUE



Annuaire

AVRANCHES (50300)

Antenne UC-IRSA

 61 Boulevard Amiral Gauchet

 02.33.72.67.20

 csp50@uc-irsa.fr

CHERBOURG (50100)

Antenne UC-IRSA

 8 rue des Bastions

 02.33.72.67.20

 csp50@uc-irsa.fr

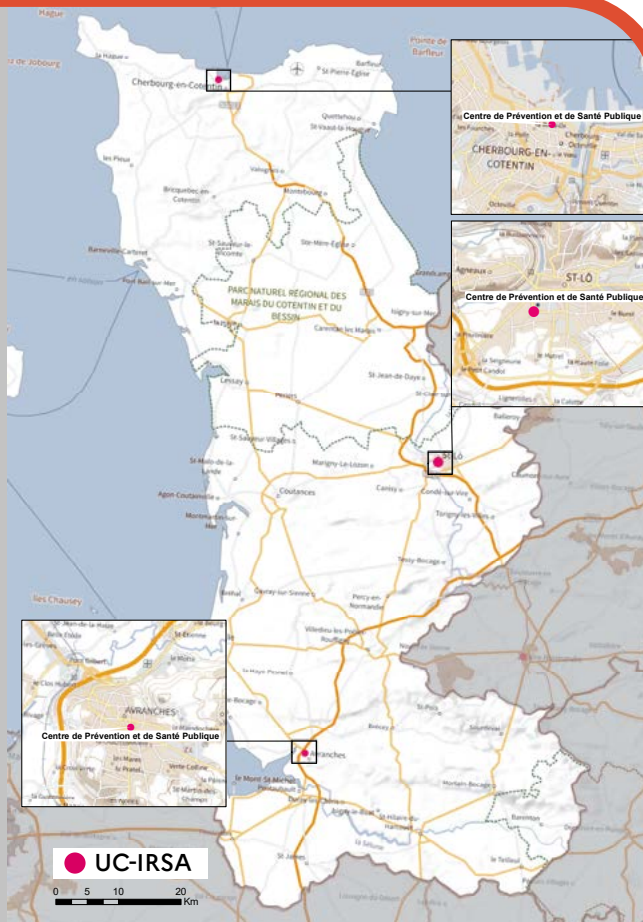
SAINT-LÔ (50000)

Centre de Prévention et de Santé Publique Union des Caisses – Inter Régional (UC-IRSA)

 70 rue du Buot

 02.33.72.67.20

 csp50@uc-irsa.fr



HERBELEMENT « SANTE-PRECARITE »



LHSS - LES LITS HALTE SOINS SANTÉ

Pour quel public ?

Les LHSS s'adressent à des personnes majeures sans domicile, quelle que soit leur situation administrative, dont l'état de santé ne justifie pas une hospitalisation, mais est incompatible avec la vie à la rue.

Ils accueillent notamment des personnes :

- atteintes de pathologies aiguës ou en convalescence ;
- nécessitant un bilan de santé ou une évaluation globale de leur état ;
- vivant dans des lieux de vie précaires (rue, squats, campements, bidonvilles) ou dans des structures d'hébergement d'urgence ou d'insertion (centre d'hébergement d'urgence (CHU), CHR, etc.).

Quelles missions ?

Les LHSS sont des structures médico-sociales ouvertes 24H/24, tous les jours de l'année, assurant :

- un **hébergement temporaire** (durée initiale de 2 mois, renouvelable autant de fois que de besoins, en fonction de l'état sanitaire de la personne) avec restauration, blanchisserie et accompagnement global ;
- la **dispensation de soins médicaux et paramédicaux** qui seraient réalisés à domicile si la personne en avait un ;
- la **prévention, l'éducation à la santé et l'éducation thérapeutique** ;
- un **accompagnement social personnalisé** pour faire valoir les droits (santé, logement, ressources) ;
- l'**élaboration d'un projet de sortie** visant à éviter un retour à la rue, si la situation le permet.

Dispositif complémentaire

LHSS « hors les murs » (ou mobiles) sont des équipes pluridisciplinaires rattachées au LHSS qui ont pour mission d'aller-vers les personnes en situation de grande exclusion, directement sur leurs lieux de vie (rue, squats, hébergements précaires). Elles assurent :

- des **bilans de santé et premiers soins** ;
- des **actions de prévention et de réduction des risques** ;
- un **accompagnement vers le système de santé de droit commun** ;
- un **soutien social** (accès aux droits, hébergement, couverture maladie, etc.).

LHSS - LES LITS HALTE SOINS SANTÉ



Annuaire

CHERBOURG (50100)

LHSS/LHSS HLM

Association « Femmes »

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
(CHRS) Louise Michel

Capacité : 6 places

 2 rue Cotis Capel

 02.33.87.01.87

 association5@asso-femmes.fr

LHSS/LHSS HLM

ADSEAM

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
(CHRS) - Le Cap Cherbourg

Capacité : 8 places

 60 rue Robert Lecouvey

 02.33.88.41.00

 lhss@adseam.asso.fr



ACT - APPARTEMENTS DE COORDINATION THÉRAPEUTIQUE

Pour quel public ?

Les ACT s'adressent à des personnes majeures atteintes de pathologies chroniques, en situation de vulnérabilité sociale et/ou psychologique.

L'admission repose sur une double évaluation médicale et sociale, et la personne doit être volontaire pour intégrer le dispositif. Les ACT fonctionnent sans interruption et offrent la possibilité d'accueil d'accompagnants (majeurs ou mineurs).

Quelles missions ?

Les ACT sont des dispositifs médico-sociaux assurant :

- un suivi et une **coordination des soins médicaux et paramédicaux**, en lien avec les professionnels de santé ;
- un accompagnement psychologique ;
- un **accompagnement social personnalisé**, visant à restaurer ou consolider les droits sociaux ;
- un **hébergement temporaire** dans un logement individuel, en diffus, collectif ou semi-collectif, ou un **accompagnement à domicile** (ACT « hors les murs ») ;
- une **aide à la construction d'un projet de vie**, en lien avec les besoins et les souhaits de la personne ;
- une **prévention des ruptures de parcours** et un soutien à l'insertion ou au maintien dans le logement.

ACT - APPARTEMENTS DE COORDINATION THÉRAPEUTIQUE

Dispositif complémentaire

Les **ACT «hors les murs»** sont des équipes pluridisciplinaires rattachées à un ACT qui interviennent directement dans le lieu de vie (structure d'hébergement social, logement, campement, rue...) de la personne, dans une logique d'**aller-vers**.

L'équipe socle est composée d'un médecin coordinateur, d'infirmiers, de travailleurs sociaux, de psychologues et intervenants à domicile.

ACT - APPARTEMENTS DE COORDINATION THÉRAPEUTIQUE



Annuaire

📍 AVRANCHES (50300)

ACT/ACT HLM - Sud

Association ADSEAM

🏠 40 rue Jean de Vittel

☎ 09.88.46.51.39

✉ act.avranches@adseam.asso.fr

📍 CHERBOURG (50100)

ACT/ACT HLM - Nord

Association ADSEAM et Association Femmes

Capacité : 13 places

🏠 5 rue Georges Sorel

☎ 02.33.8700.50

✉ act.adseam.assofemmes@adseam.asso.fr

ACT/ACT HLM

Association femmes

Capacité : 5 places

🏠 2, Rue Cotis Capel

☎ 02.33.8701.87

✉ association@asso-femmes.fr





Pour quel public et quelles missions ?

L'EMPP (équipe mobile psychiatrie précarité) est chargée « d'aller vers » les personnes en situation de grande précarité quel que soit le lieu, afin de faciliter la prévention, le repérage précoce et l'identification des besoins, l'orientation et l'accès aux dispositifs de soins psychiatriques lorsqu'ils sont nécessaires.

Elle assure aussi une fonction d'interface entre les secteurs de psychiatrie et les équipes sanitaires sociales œuvrant dans le domaine de la lutte contre la précarité et l'exclusion, afin de faciliter l'élaboration de prises en charge coordonnées, autour d'un projet sanitaire et social pour les personnes en situation de précarité.

EMPP - LES EQUIPES MOBILES PSYCHIATRIE PRÉCARITÉ



Annuaire

📍 OCTEVILLE (50130)

Equipe Mobile Psychiatrie Précarité
- DAPA du Cotentin

Fondation Bon Sauveur

🏠 3 rue d'Alsace

📞 02.33.88.70.30

📞 06.07.85.33.20

✉️ emsp@fbs50.fr

📍 SAINT-LÔ (50000)

Equipe Mobile Psychiatrie Précarité
Pôle de santé Saint-Lô

🏠 32 rue de Baltimore

📞 06.69.76.81.95

✉️ empp.stlo@fbs50.fr

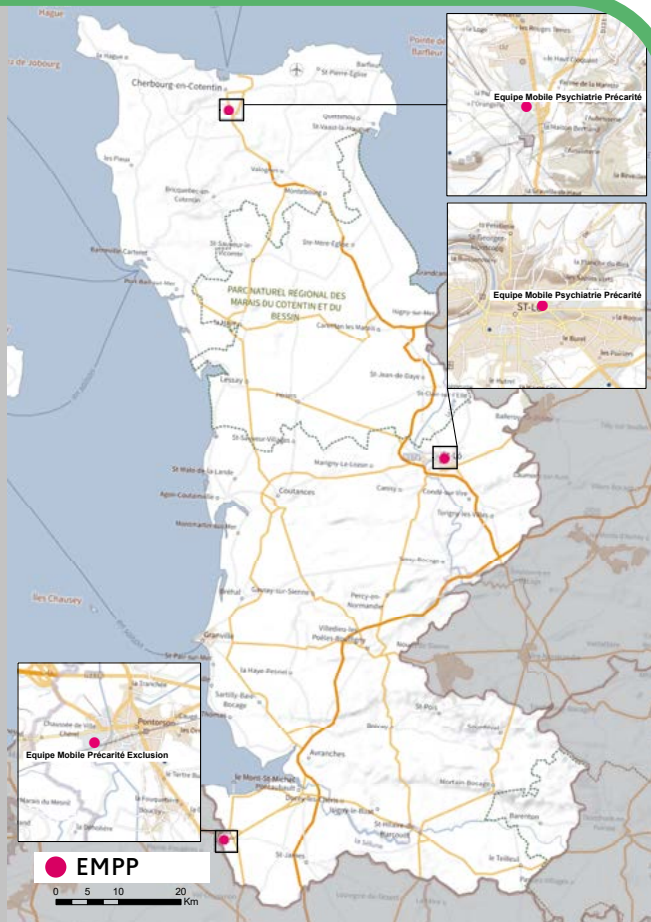
📍 PONTORSON (50170)

Equipe Mobile Précarité Exclusion (EMPE)
Centre Hospitalier de l'Estran

🏠 7 Chaussée de Villecherel

📞 02.33.60.73.47

✉️ emppa@ch-estran.fr





Pour quel public ?

Terrapsy est une association, ressource régionale, qui s'adresse aux publics en grande précarité ou rencontrant des réticences à aller voir le psychologue de part des freins linguistiques ou culturels.

Quelles missions ?

L'association a pour objectif de faciliter le parcours de soin des populations vulnérables via un accompagnement psychologique afin de lever les freins.

Ces freins peuvent être de divers ordres : socio-économique, peur de la stigmatisation, représentations négatives et idées reçues liées au travail psychologique, la peur de sortir de chez soi...

L'accompagnement par les psychologues de l'association peut être réalisé dans les locaux de Terra Psy, en extérieur ou par téléphone.



Annuaire

LE HAVRE (76610)



16 avenue de Frileuse



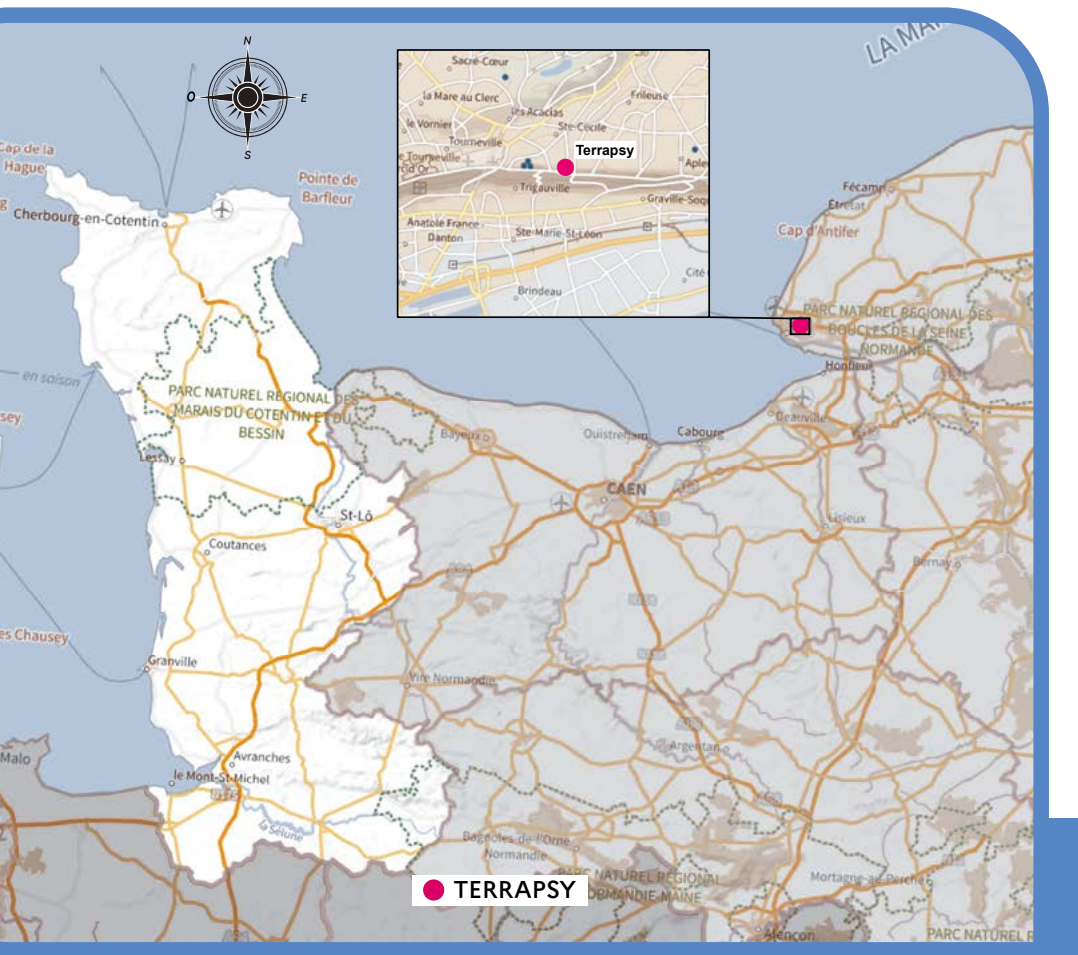
09.82.25.62.45



06.41.48.11.94



secretariat@terrapsy.org



MÉDIATION SANTÉ DES GENS DU VOYAGE

Le médiateur en santé crée du lien et facilite un changement des représentations et des pratiques entre le système de santé et les gens du voyage qui éprouvent des difficultés à y accéder. Le médiateur permet d'améliorer l'accès à la santé des gens du voyage en s'assurant qu'ils développent les connaissances et les capacités pour leur accès autonome aux droits, aux soins et à la prévention.

Il favorise également la mobilisation et la mise en réseau des acteurs de santé afin de contribuer à un meilleur accueil et suivi du public. Il assure un rôle d'interface et de plaidoyer qui favorise l'amélioration des conditions de vie des personnes.

MÉDIATION SANTÉ DES GENS DU VOYAGE



Annuaire

📍 CHERBOURG (50100)

SOLIHA

🏠 1 rue de Strasbourg

📞 06.08.13.31.01

✉️ solena.briand@solihanormandie.fr

📍 SAINT-LÔ (50000)

SOLIHA

🏠 100, rue Henri Claudel

📞 06.08.13.31.01

✉️ solena.briand@solihanormandie.fr



DEPISTAGES



CEGIDD - LE CENTRE GRATUIT D'INFORMATION, DE DÉPISTAGE ET DE DIAGNOSTIC DES INFECTIONS PAR LES VIH, HÉPATITES VIRALES ET DES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES

Le CeGIDD est un centre de prévention, de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles, du VIH et des hépatites. Les consultations du CeGIDD sont proposées avec une approche globale de santé sexuelle sans discrimination en raison de l'âge, du sexe, de l'état de santé, de la nationalité, de l'orientation sexuelle, ni de l'identité de genre.

Les consultations sont gratuites et anonymes.

CEGIDD - LE CENTRE GRATUIT D'INFORMATION, DE DÉPISTAGE ET DE DIAGNOSTIC DES INFECTIONS PAR LES VIH, HÉPATITES VIRALES ET DES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES



Annuaire

📍 AVRANCHES (50300)

Antenne CeGIDD

Union des Caisses – Inter Régional (UC-IRSA)

🏠 61 boulevard Amiral Gauchet

📞 02.33.72.19.79

✉️ cegidd50@uc-irsa.fr

📍 SAINT-LÔ (50000)

Antenne CeGIDD

Union des Caisses – Inter Régional (UC-IRSA)

🏠 70 rue du Buot

📞 02.33.72.19.79

✉️ cegidd50@uc-irsa.fr

📍 CHERBOURG (50100)

CeGIDD

Union des Caisses – Inter Régional (UC-IRSA)

🏠 8 rue des Bastions

📞 02.33.72.19.79

✉️ cegidd50@uc-irsa.fr



● CEGIDD ● antennes CEGIDD

CLAT - LE CENTRE DE LUTTE ANTI-TUBERCULOSE

Le CLAT est un centre prévention et de lutte contre la tuberculose, il réalise des dépistages, des consultations médicales de suivi pour des patients atteints et délivre des médicaments.

Les équipes du CLAT réalisent également des enquêtes autour d'un cas de tuberculose et en assurent le suivi.

Le dépistage ciblé de la tuberculose auprès des populations à risque et propose la vaccination par le vaccin antituberculeux du BCG.

CLAT - LE CENTRE DE LUTTE ANTI-TUBERCULOSE



Annuaire

CHERBOURG (50100)

Union des Caisses – Inter Régional (UC-IRSA)

 8 rue des Bastions

 02.33.23.43.51

 clat50@uc-irsa.fr

SAINT-LÔ (50000)

Antenne CLAT

Union des Caisses – Inter Régional (UC-IRSA)

 70 rue du Buot

 02.33.72.19.75

 clat50@uc-irsa.fr



SÉCUR **DE LA SANTÉ**

Ce répertoire des dispositifs santé précarité
a été mis en œuvre dans le cadre de la mesure 27
du Ségur de la santé